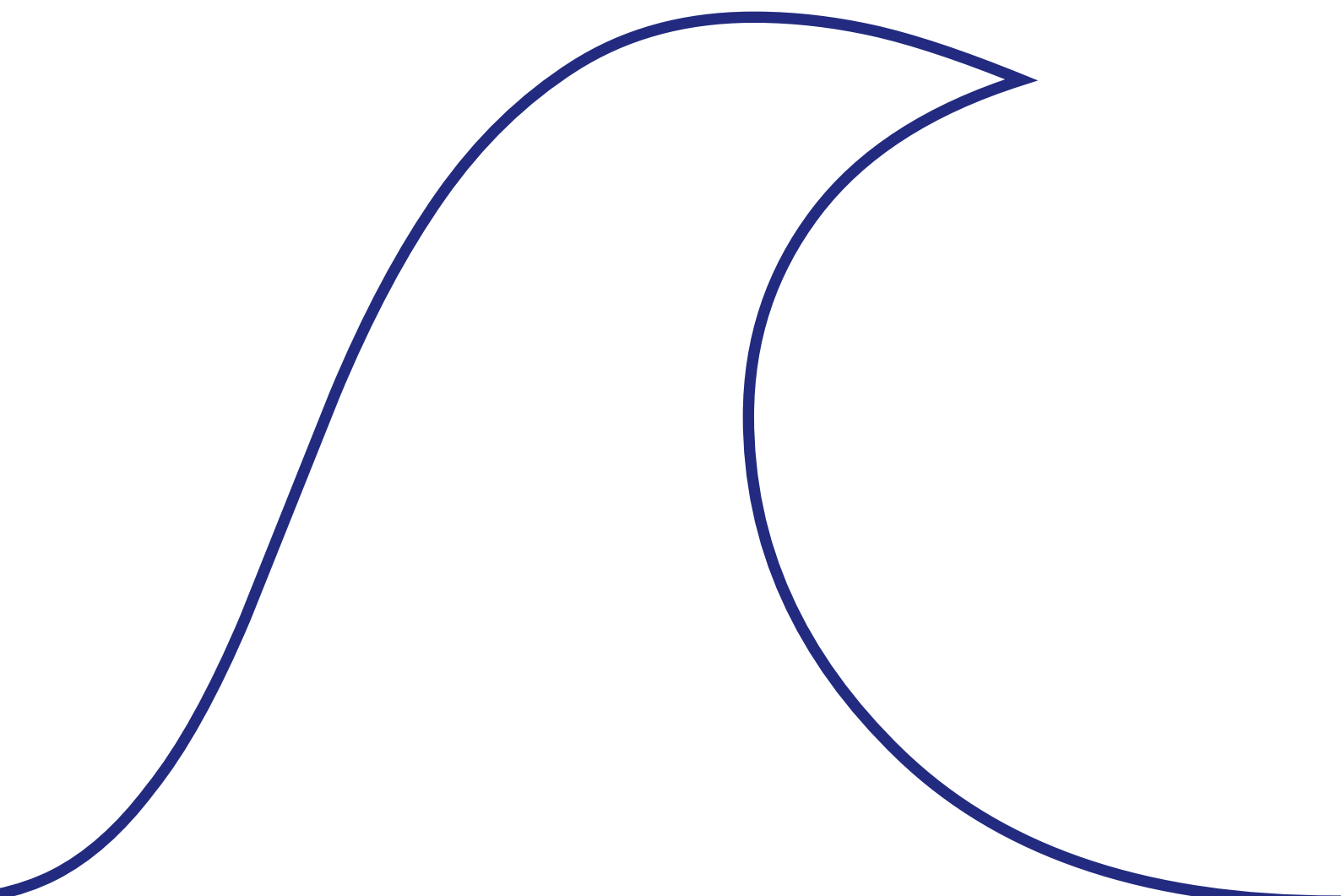


CAISSE DE PENSIONS MOBIL

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2025





Chers membres, chères assurées, chers assurés

Malgré un environnement de marché complexe, la prévoyance professionnelle revient sur l'année 2025, durant laquelle les marchés financiers ont connu une précieuse phase d'accalmie. Cette stabilisation a permis de contrebalancer de façon importante les tensions géopolitiques persistantes et l'évolution de l'inflation, qui, cette année encore, ont largement marqué l'orientation stratégique des caisses de pensions.

Certes, les tensions géopolitiques et les droits de douane introduits par les Etats-Unis ont parfois entraîné des revers boursiers, mais grâce à notre structure de placement équilibrée ainsi qu'à une stratégie de placement largement diversifiée, à une gestion cohérente des risques et à une gouvernance clairvoyante, nous avons réalisé un rendement total réjouissant de 7.2 %.

Nous sommes ainsi parvenus à enregistrer une performance constante malgré les fluctuations des marchés et à consolider la confiance des personnes assurées chez nous.

A la fin de l'année, le degré de couverture était passé à 116.40 %. Conjuguée au rendement des placements réalisé, cette évolution réjouissante nous a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux de 3.50 %, tout en garantissant la stabilité financière de la caisse de pensions.

Au-delà des chiffres, 2025 a été une année de préparation stratégique. Dans l'optique du passage à l'autonomie totale

à partir de 2026, nous avons affiné nos processus internes, optimisé la gestion de la politique de placement et renforcé nos structures de gouvernance. Assumer l'entière responsabilité en matière de placements et des risques est pour nous une étape importante menant à plus de flexibilité et de transparence. Il s'agit d'une condition optimale pour garantir à long terme la performance et les conditions attrayantes de la caisse de pensions.

Pour nous, une prévoyance fiable est bien plus qu'une stabilité financière. C'est promettre d'apporter de la sécurité, d'offrir une orientation et d'instaurer la confiance. Pour cette raison, nous attachons une grande importance à une communication claire et à un soutien personnalisé afin que les personnes assurées chez nous soient bien informées et couvertes à chaque étape de leur vie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de la Caisse de pensions MOBIL, à savoir les collaboratrices et collaborateurs, les employeurs affiliés ainsi que les personnes assurées chez nous. Grâce à votre engagement et à votre confiance, nous resterons, aujourd'hui comme pour les générations futures, une œuvre de prévoyance solide, consciente de ses responsabilités et fiable.

Rolf Frehner,
Président Commission d'assurance

Marc Nussbaumer,
Gérant de la
caisse de pensions

Photo de couverture :

Situation de travail dans une entreprise de carrosserie. La CP MOBIL est la caisse d'association des métiers de la mobilité en Suisse. Elle est ouverte aux membres de l'UPSA, de l'ASTAG, de carrosserie suisse et de 2roues Suisse. Photo de la CP MOBIL (prise par riechsteiner fotografie).

Actifs	Au 31.12.2025 en CHF	Au 31.12.2024 en CHF
Placements	1'317'049'203.21	1'170'846'813.15
Liquidités	27'118'492.17	35'275'875.52
Créances et prêts	15'946'902.04	14'647'283.63
Titres	1'264'854'556.00	1'111'554'401.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	-	-
Placements auprès de l'employeur	3'147'250.00	3'387'250.00
Immeubles	5'982'000.00	5'982'000.00
Autres placements	3.00	3.00
Compte de régularisation actif	14'625'590.85	12'603'531.60
Actifs provenant de contrats d'assurance	769'325'559.00	769'541'314.00
Actifs	2'101'000'353.06	1'952'991'658.75

Passifs	Au 31.12.2025 en CHF	Au 31.12.2024 en CHF
Engagements	19'744'861.63	32'465'481.53
Prestations de libre passage et rentes	19'391'304.77	31'587'628.31
Banques / Assurances	-	-
Autres engagements	353'556.86	877'853.22
Compte de régularisation passif	1'377'032.15	886'338.45
Réserves de cotisations de l'employeur	25'278'189.94	23'915'522.44
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	25'278'189.94	23'915'522.44
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	-	-
Provisions non techniques	-	-
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1'765'160'106.20	1'682'316'683.15
Capitaux de prévoyance des actifs	712'459'615.20	670'746'213.15
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	190'124'451.00	154'206'988.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	769'325'559.00	769'541'314.00
Provisions techniques	93'250'481.00	87'822'168.00
Réserves de fluctuation de valeurs	224'189'455.00	201'891'461.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	65'250'708.14	11'516'172.18
Situation en début de période	11'516'172.18	-
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	-	-
Excédent de produits / charges	53'734'535.96	11'516'172.18
Passifs	2'101'000'353.06	1'952'991'658.75

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	128'983'740.97	120'068'570.26
Cotisations des salariés	52'705'922.85	52'224'261.70
Cotisations des employeurs et des indépendants	58'258'624.20	57'146'232.43
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-5'538'628.40	-5'376'667.20
Primes uniques et versements supplémentaires	15'455'308.71	10'941'774.13
Cotisations d'assainissement salariés	-	-
Cotisations d'assainissement employeurs	-	-
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	6'781'183.65	3'862'141.35
Subsides du fonds de garantie	1'321'329.96	1'270'827.85
Prestations d'entrée	85'194'318.36	72'661'985.79
Apports de libre passage	83'216'047.75	71'241'217.07
Apports en cas de reprise d'assurés		
– Provisions techniques	-	-
– Réserves de fluctuation de valeurs	-	-
– Fonds libres	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	1'978'270.61	1'420'768.72
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	214'178'059.33	192'730'556.05
Prestations réglementaires	-94'365'803.70	-84'588'049.70
Rentes de vieillesse	-30'617'260.30	-28'811'289.50
Rentes de survivants	-5'973'258.80	-5'636'681.50
Rentes d'invalidité	-5'103'706.75	-5'547'818.55
Autres prestations réglementaires	-	-
Prestations en capital à la retraite	-51'524'377.90	-43'907'005.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1'147'199.95	-685'255.15
Prestations de sortie	-112'474'814.91	-108'137'690.49
Prestations de libre passage en cas de sortie	-108'490'662.85	-102'992'848.15
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	-3'984'152.06	-5'144'842.34
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-206'840'618.61	-192'725'740.19
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-84'301'733.30	-61'150'913.75
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	3'178'329.65	14'396'384.90
Charges / produits de liquidation partielle	-	-
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	-35'917'463.00	-40'646'638.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	-5'428'313.00	-4'711'811.00
Rémunération du capital épargne	-44'891'731.70	-31'703'375.50
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	-1'242'555.25	1'514'525.85
Produits de prestations d'assurance	56'381'626.75	57'699'771.15
Prestations d'assurance	36'490'510.75	39'286'148.15
Part d'excédents provenant des assurances	19'891'116.00	18'413'623.00

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
Charges d'assurance	-19'691'833.90	-22'031'064.85
Prime d'assurance	-16'503'514.70	-17'420'925.85
– Primes de risque brutes	-15'052'885.40	-15'991'578.95
– Primes pour frais de gestion	-1'450'629.30	-1'429'346.90
Apports uniques aux assurances	-2'343'462.55	-3'817'223.45
Cotisations au fonds de garantie	-844'856.65	-792'915.55
Résultat net de l'activité d'assurance	-40'274'499.73	-25'477'391.59
Résultat net des placements	121'294'726.07	127'238'395.71
Résultat des liquidités	-	118'977.06
Résultat des créances et prêts	-5'082.95	6'849.85
Résultat des titres	125'393'838.95	130'953'925.70
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	-	-
Résultat des placements auprès de l'employeur	58'653.20	76'520.00
Résultat des immeubles	106'021.27	200'403.80
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-9'395.24	-11'247.55
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-120'112.25	-121'343.25
Frais de gestion de fortune	-4'129'196.91	-3'985'689.90
Dissolution / constitution de provisions non techniques	-	-
Autres produits	48'746.10	46'983.54
Produits de prestations fournies	24'735.05	25'887.54
Autres produits	24'011.05	21'096.00
Autres charges	-80'863.59	-172'545.02
Frais de gestion	-4'955'578.89	-5'061'457.76
Administration générale	-4'631'247.29	-4'758'734.21
Frais de marketing et de publicité	-77'078.95	-74'278.40
Activités de courtage	-139'270.00	-117'680.00
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-93'764.65	-96'335.15
Autorités de surveillance	-14'218.00	-14'430.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	76'032'529.96	96'573'984.88
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-22'297'994.00	-85'057'812.70
Excédent de produits / charges	53'734'535.96	11'516'172.18

Forme juridique et but

La Caisse de pensions MOBIL est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis (UID: CHE-107.813.246) a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

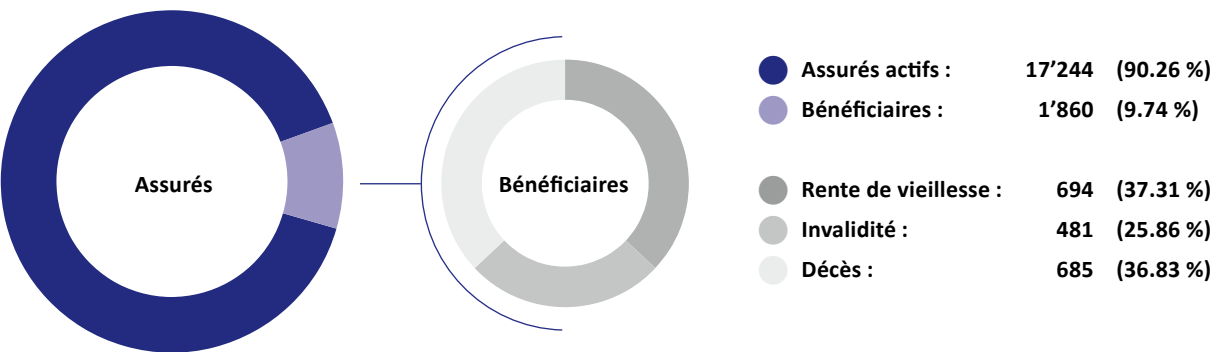
La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Aegerter Markus	Membre	Représentant des empl.	2024-2028
Ferrari Aldo	Membre	Représentant des sal.	2024-2028
Frehner Rolf	Président	Représentant des sal.	2024-2028
Egger Yannick	Membre	Représentant des sal.	2024-2028
Jaussi Reto	Vice-président	Représentant des empl.	2024-2028
Leuba Nicolas	Membre	Représentant des empl.	2024-2028
Oertle Heinz	Membre	Représentant des empl.	2024-2028
Pulfer Rudolf	Membre	Représentant des sal.	2024-2028
Rebetez Véronique	Membre	Représentante des sal	2024-2028
Wyss Felix	Membre	Représentant des empl.	2024-2028
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de pensions MOBIL Wölflistrasse 5, 3006 Berne		
Contact	031 326 20 19 info@pkmobil.ch		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS MOBIL Gérant de la caisse de pensions : Marc Nussbaumer		
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

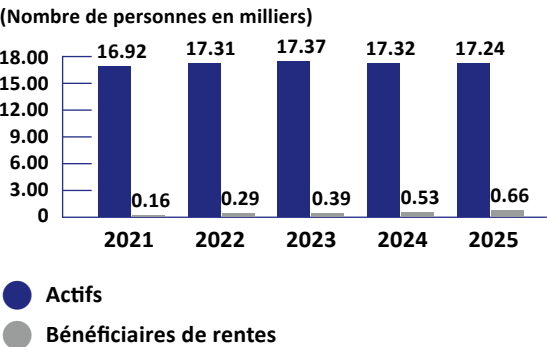
Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	T+R AG, Gümligen Réviseur principal : Rita Casutt
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Andrea Hänsenberger
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

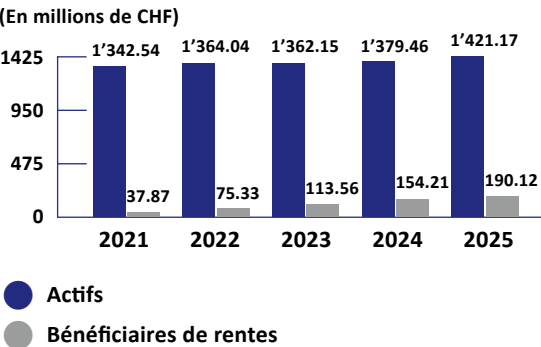
Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³



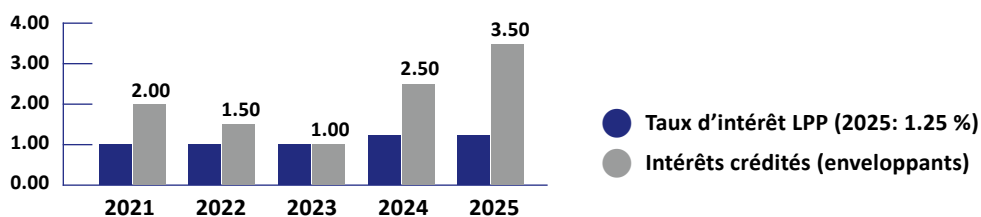
Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³



¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes, sans les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérées de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2025, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 3.50 % (année précédente 2.50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge de référence 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5.00 %. Pour les femmes (âge de référence 64 ans plus disposition transitoire), ce taux est de 4.88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

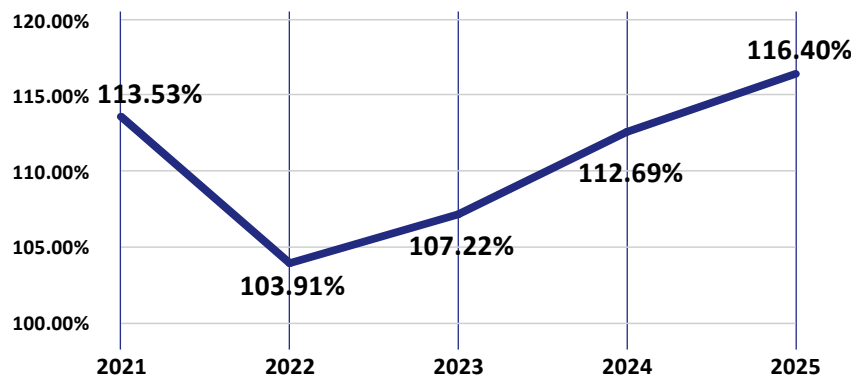
Avoir de vieillesse LPP :
CHF 1'011'958'023

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 409'215'347

71.21 %

28.79 %

Taux de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

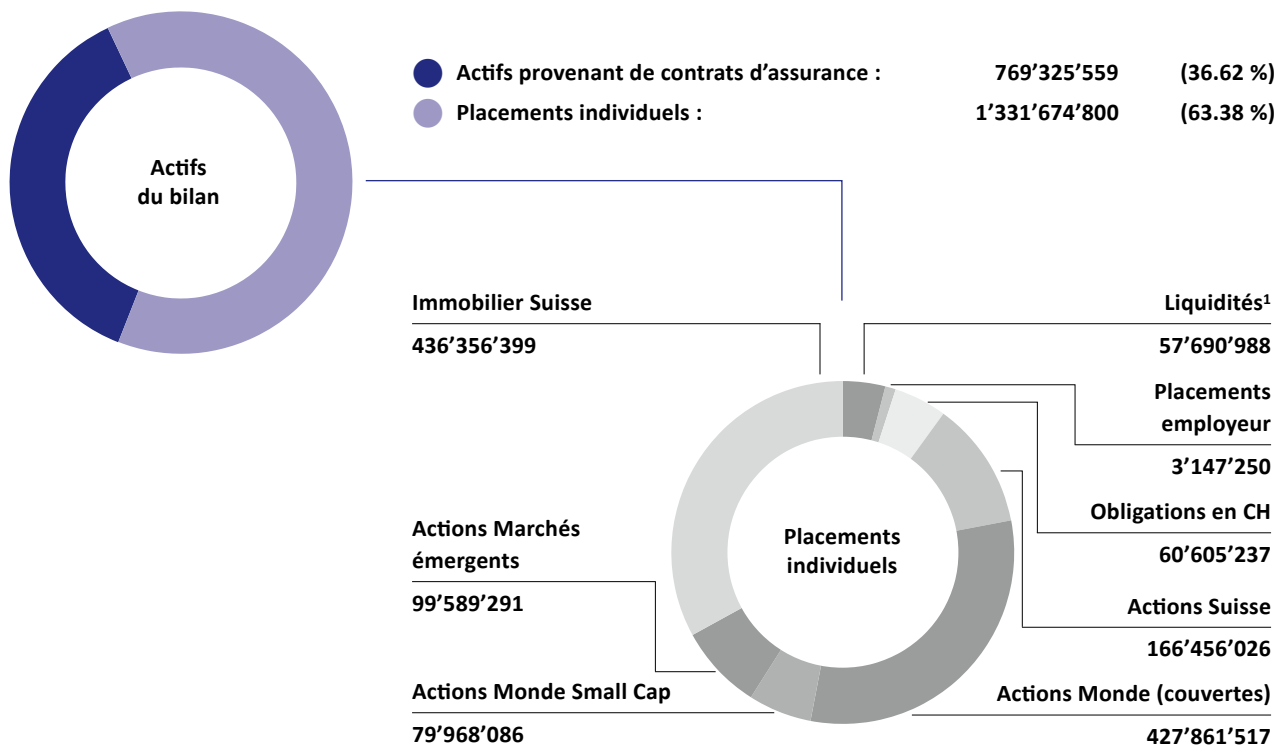
100 %

Transparence des coûts

0.31 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 2'101'000'353



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements

